



Forges-Les-Bains

## **Réunion de quartier - Malassis / 23 janvier 2016**

*Habitants du hameau présents :*

- M. Jean-François PARAGOT (référent de quartier)
- Mme Leïla ECKERT (référent de quartier)
  
- M. Vincent DELAHAYE
- M. Philippe LEQUET
- M. Ludovic LARGEAU
- Mme Danielle NAURIN
- M. Patrick CORDETTE
- Mme Mireille GODEAU-NOYER
- M. Anthony RALLO
- M. Joseph PORSPARD
- Mme Joëlle BEN-LOULOU
- M. Gabriel BONNAMY
- M. ALELLO
- M. et Mme Joseph TRUBERT
- M. DUFRENE
- M. et Mme CHRIQUI
- M. Michel VALLET
- Mme Martine BESSON
- M. BRIDENNE
- M. Gérard TAILLANDIER

*Elus présent(e)s*

- Mme Séverine RENAULT – Conseillère Municipale en Charge de la Communication et des Relations aux Usagers
- M. Bernard TERRIS – Adjoint au Maire – Environnement et Développement Durable

Absente et excusée : Mme Marie-Hélène GAMBART – Adjointe à la Cohésion Sociale  
Pardon pour celles ou ceux que nous n'avons pas cité(e), ou dont nous avons écorché l'orthographe.....

### **Présentation**

Bernard TERRIS rappelle la difficulté structurelle d'aménagement du hameau. Il souligne également l'importance d'améliorer la qualité de nos réunions et insiste sur le fait que **les sujets abordés doivent être d'intérêt général**. Il en profite également pour remercier l'investissement des référents de quartier.

Il est convenu avec les habitants de :

- Traiter les problèmes point par point
- S'écouter les uns les autres et lever la main pour parler
- Mettre certains sujets en votation (ce qui sera fait le 09 avril)

### **Compte-rendu**

L'objectif est de travailler ensemble pour améliorer la sécurité et le fonctionnement du Hameau.

#### **1/ Réponses aux points déjà abordés :**

- Les chicanes qui gênent le passage des cars seront soumises à votation pour enlèvement ou non
- La plaque du 3 allée des marronniers à réparer l'a été entre la date de la réunion et la transmission de ce compte-rendu
- Le retrait des poteaux devant l'ancien café sera également sujet à votation.
- Le retrait des haricots sera lui de même sujet à votation.
- circulation des poids lourds de + 3,5T : une habitante de la rue du Lavoir a beaucoup de livraison : ne peuvent-ils passer par un autre chemin ? Car si on met un panneau d'interdiction, ce sera pour tout le monde, ce qui pose problème (livraisons de fuel par exemple). Les réponses pourront être amenées lors de la prochaine réunion de quartier.
- Ruisseau rue de la Gloriette : une buse posée à l'envers : un courrier a été fait mais pas de réaction. A suivre
- Pollution des Eaux sur les pentes de Villevert : la source vient de Limours ; un test colorant doit être fait par Limours. A ce jour, la mairie doit se renseigner si cela a été fait ou non.
- Vitesse des cars de la Savac : un rappel doit être fait à la Savac sur ce sujet.
- Nuisances sonores allée des pins : conteneurs à verre : envisager de mettre une affiche rappelant quelques règles de savoir vivre et notamment horaires de fin de dépose. La mairie en a fait la demande.
- La Pointe du lavoir appartient à une société privée qui n'existe plus. Certains habitants préconisent que l'on « casse la pointe » afin d'avoir une visibilité à droite sur la rue de Bissy pour sortir en voiture. Ou d'aménager un petit trottoir pour pouvoir emmener les enfants au car.

- Aménagement allée des pins : Volonté d'y créer un parking : la mairie liste les propriétaires pour une vente éventuelle des parcelles. Attention au passage des éboueurs qui semble ne pas être régulier : la mairie doit également se renseigner.
- Dangerosité des arbres dans le hameau et notamment allée des pins : un élagage est à demander aux propriétaires. Des courriers ont été distribués mais non suivis des faits ; une mise en demeure doit être faite par la mairie. Pour les Services Techniques, il faut prévoir un élagage des arbres qui menacent de détériorer les câbles électriques.
- Ralentisseurs rue de la gloriette : ils ont été enlevés. Les avis sont partagés sur le fait de les remettre. Ce sujet sera soumis à votation.
- Branchement électrique sauvage le long de la départementale : EDF a confirmé que ce n'était pas le cas. Par contre la mairie doit vérifier auprès de la DDE en ce qui concerne la légalité du branchement au niveau de l'eau. Une réponse devrait pouvoir être apportée lors de la prochaine réunion de quartier.
- Réfection rue des Troènes : faite mais des avis divergent ; JF Paragot a été vérifié. Il y a bien eu des « semblants de réfection ». Mais il conviendrait de refaire cette route proprement.

## **2/ Nouveaux points :**

- Arbres malades rue des Bleuets : ceux-ci ont été abattus, après la réunion, donc avant la transmission de ce compte-rendu. Un diagnostic a été fait et a conclu que la plupart des arbres étaient malades et que les autres étaient en passe de l'être ; les Services Techniques réfléchissent à mettre d'autres essence en lieu et place des arbres abattus.
- Traitement des herbes Rue de la Gloriette/Bissy : la mairie s'est engagée dans une démarche zéro phytosanitaire/zéro pesticide. Une désherbeuse thermique a été acquise par la mairie qui permettra, en plus de balayer, de résoudre partiellement ce problème.
- Car scolaire école élémentaire : changement de tracé : Possibilité de le faire s'arrêter devant l'ancien café Maroni, ou Rue de la Gloriette à l'arrêt existant. Le sujet est à débattre, en raison de la plainte de certains habitants de l'allée des Marronniers qui subissent des infiltrations d'eaux liées au passage de véhicules de plus de 3,5 T (dont le bus scolaire), et sera donc soumis à votation, avec accord de la mairie.
- Allée des Écureuils : une fuite d'eau est en cours de réparation par la Lyonnaise des Eaux. Qui va refaire la voirie ? La mairie doit vérifier si cette rue est privée ou municipale. La réponse vous sera apportée lors de la prochaine réunion de quartier.
- Un des passage- piétons sur la départementale en face de la route de Villevert a bien été supprimé.
- Nettoyage des rivières : gloriette et blin : beaucoup de branchages en bas du lavoir : une réponse vous sera apportée lors de la prochaine réunion de quartier.

Jean-françois PARAGOT, Bernard TERRIS et un responsable de la voirie aborderont ce point ensemble dès que possible.

– Rue des Bleuets : présence de « carrés oranges » sur la chaussée : des travaux sont-ils prévus ? Une réponse vous sera également amenée lors de la prochaine réunion de quartier.

**Conclusion :**

A la suite de cette réunion, les habitants ont convenus d'un arbitrage par la mairie pour certains points sur lesquels nous ne pourrions être d'accord.

Il a été également décidé de créer des groupes de travail. Leila ECKERT a déjà reçu des mails d'habitants se proposant de s'y associer et les en remercie.

Une adresse e-mail dédiée aux habitants de Malassis a été créée par la Mairie :

**[referents.habitants.malassis@forges-les-bains.fr](mailto:referents.habitants.malassis@forges-les-bains.fr)**

*Nous comptons sur celles et ceux d'entre vous qui ont Internet de l'utiliser afin d'y déposer vos remarques d'intérêt général pour la qualité de vie et la sécurité de notre hameau. Nous le consulterons régulièrement, ainsi que les élus.*

Une prochaine réunion de quartier spéciale VOTATIONS aura lieu :

**le samedi 9 avril 2016 à 10H**  
à l'ancien café MARONI

Vous souhaitant bonne lecture de la présente,

Bien cordialement